

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2025

FIN DE VIE - (N° 1100)

AMENDEMENT

N ° AS1144

présenté par
M. Delautrette, rapporteur

ARTICLE 7

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« accompagnée »

le mot :

« entourée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.